

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER SEPTEMBRE 2016**

Présidence : Marie-Claire PANABIERES

Secrétaire de séance : Florence POURCHERESSE

Excusés : Jean-Paul RAVET (pouvoir à Marie-Claire PANABIERES), Chantal BUELLET (pouvoir à Yves CRISTIN)

Absent : Didier JABOUYNA, Corinne MOISSONNIER

Lors de la séance du **1er septembre 2016**, le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Marie-Claire PANABIERES a étudié les dossiers suivants :

**Approbation à l'unanimité du compte rendu** du dernier conseil municipal du 25 juillet 2016.

▼ Rajout à l'ordre du jour : Approuvé à l'unanimité

- Suppression de postes d'adjoints techniques et création de nouveaux postes
- RIFSEEP modification des montants de base annuels
- Ain Habitat accord de garantie de 50 % sur prêts
- Départ de Monsieur Patrick PAKULA

## **1) Postes d'adjoints techniques :**

- a) Compte tenu du départ annoncé de Monsieur PAKULA, il est nécessaire de procéder à la création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques pour pouvoir le remplacer. La commune est donc à la recherche d'un nouvel agent pour effectuer les diverses tâches incombant à ce poste, notamment : la gestion d'une partie des espaces verts, la gestion des bâtiments communaux (travaux, sécurité), gestion des commandes, achat de matériel, gestion du matériel et réparation, le suivi des divers travaux dans la commune, les salles communales, la régie, la gestion du cimetière, etc...
- b) Un autre poste d'adjoint technique va être créé pour palier au remplacement d'un agent partant à la retraite d'ici fin 2017.

**2) RIFSEEP** : un réajustement des montants de base annuel a été effectué.

**3) AIN HABITAT** : Le Maire informe l'assemblée de la demande de AIN HABITAT, reçue par courrier le 28 août 2016 pour la demande de garantie financière à hauteur de 50 % des prêts locatif à usage social (PLUS) et prêts locatif aidé d'intégration (PLAI) destinés à concourir à l'opération de construction de 4 pavillons sur la commune, rue de la Poste.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à intervenir sur le contrat de prêt qui sera passé entre la caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

## **4) Droits de places pour les forains :**

Le Conseil Municipal fixe comme suit le tarif pour l'occupation du domaine public concernant les forains à compter :

Du 1<sup>er</sup> août 2016 :

- 30 € par manège pour un week-end

Du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- 50 € par manège pour un week-end

## **5) ASSAINISSEMENT (Délégation de Service Public) :**

4 offres ont été reçues. Deux sont actuellement en analyse. Une réunion de la commission d'appels d'offres est prévue le 5 octobre 2016 à 18h30.

## **6) Ambroisie :**

Des arrêtés préfectoraux spécifiques à l'ambroisie ont été publiés, précisant :

*" ...les propriétaires, locataires, ayant-droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'État et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus :*

- de prévenir la pousse des plants d'ambroisie,*
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.*

*En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie."*

Un recensement des parcelles où l'ambroisie est présente va être effectué et un arrêté sera pris pour sommer les personnes propriétaires ou locataires de nettoyer impérativement leur terrain.

**7) Accessibilité :** la mise en accessibilité de la mairie va être réalisée courant septembre (rampe d'accès, modification de la porte d'entrée du hall de la mairie et pose de la signalétique)

**8) Crèche :** une réflexion sur la sécurisation de l'entrée de la future crèche est en cours afin de ralentir la vitesse bien trop excessive des véhicules. Une réduction de voie est à l'étude.

## **9) Point sur les travaux :**

- Entretien des fossés : une partie des fossés a été réalisée courant août sur la route des Chatillons. La route du Biollet sera réalisée courant septembre.

- Travaux à la salle des fêtes : les travaux de réparation du système de chauffage débiteront lundi 5 septembre. La réouverture de la salle est prévue pour le 15 octobre.

- Travaux local communal et local des pompiers : la première tranche des travaux arrive à son terme, il reste quelques finitions à demander aux entreprises.

Dates des prochains conseils :

**2016 : 6 octobre – 3 novembre – 1<sup>er</sup> décembre**

**2017 : 2 février – 9 mars – 12 avril – 4 mai – 1<sup>er</sup> juin**

**Vœux du Maire** : jeudi 5 janvier 2017 19h

Levée de séance à 22h45